

## **1/ Proposition commerciale :**

Anne O Sens propose des formations intra entreprises

Ces stages sont réalisés sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe.

Ils permettent à la fois de réaliser une formation sur mesure, personnalisée et dédiée aux équipes. A partir d'un cahier des charges ou d'une problématique rencontrée, nous proposons une solution répondant aux attentes et aux besoins. Ils peuvent se dérouler dans les locaux de l'entreprise ou être délocalisés à la convenance de l'entreprise.

Les frais relatifs à la logistique (échantillons et produits nécessaires aux exercices pratiques, location de salle et de matériel, si besoin, pauses café et déjeuner, déplacement de l'intervenant) demeurent à la charge du client.

Chaque projet de formation sur mesure se décline selon les étapes suivantes :

### **ETAPE 1 : Analyse du besoin formation**

Cette étape demeure primordiale et permet d'analyser en détails la demande. Nous étudions l'environnement, le contexte et la spécificité des métiers et produits dans le but de construire un contenu de formation adapté. Nous définissons la durée, les modalités en parfaite adéquation avec le projet du client.

### **ETAPE 2 : Construction du contenu de la formation**

Durant cette étape, nous élaborons le contenu pédagogique personnalisé sur les thèmes définis.

Nous construisons les études de cas produits, les applications pratiques, le support pédagogique regroupant les éléments essentiels du stage.

### **Délais d'accès :**

L'inscription des stagiaires peut se faire jusqu'à 8 jours avant le début de la formation.

### **ETAPE 3 : Animation de la formation**

La formation sera animée par Anne UNBEKAND.

**Tout comme nos stages interentreprises, les formations sur mesure s'appuient sur une pédagogie active, relevant de l'apprentissage par l'expérience, « apprendre en faisant ».**

### **ETAPE 4 : Suivi et accompagnement pédagogique du stagiaire**

Le formateur accompagne les stagiaires afin de faciliter l'application et la capitalisation des connaissances après la formation. Le formateur répond aux interrogations des stagiaires par e-mail et/ou par téléphone.

Cela leur permet par exemple de compléter certains points abordés durant la formation.

## **2/ Objet et champ d'application :**

Toute acceptation de la proposition de formation implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client et notamment sur toutes conditions générales de vente.

## **3/ Durée de validité de la proposition :**

Sauf stipulation contraire dans la proposition de formation, la durée de validité des propositions de formation est de 60 jours à compter de la date d'envoi de la proposition.

## **4/ Tarifs :**

Le prix (soumis à T.V.A.) facturé est celui de la proposition de formation qui sert de base à la contractualisation.

Ce prix comprend les coûts d'ingénierie de formation, les coûts pédagogiques et les frais induits pour le matériel et les échantillons nécessaires le cas échéant ainsi que pour la constitution et reproduction des supports éventuels distribués aux participants.

Il ne comprend pas le coût de certains achats réalisés spécifiquement pour le client, des frais de déplacement, d'hébergement et/ou de repas du formateur, si celui-ci se déplace chez le client.

## **5/ Documents contractuels :**

Les documents contractuels sont la Convention de Formation, les Conditions générales de vente et la facture.

Une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est envoyée au client, en double exemplaire, tel que prévu par la loi.

Le client s'engage à retourner, sans délai indu, un exemplaire de la convention signé, revêtu du cachet de l'entreprise, avant le début du stage. Cette convention co-signée valide l'inscription.

A l'issue de la formation, le client reçoit, jointe à la facture, les feuilles d'emargement des stagiaires et l'attestation de présence nominative.

## **6/ Durée de la formation :**

La durée de formation est indiquée sur la proposition.

## **7/ Facturation :**

Anne O Sens est un organisme de formation professionnelle agréé sous le n° 44670738967

Les paiements sont dus dès réception de la facture :

- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de SARL Anne O Sens
- Par virement bancaire (coordonnées précisées sur la facture)

Conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard, fixées à 3 fois le taux légal, sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture.

Tout règlement non parvenu dans les délais fixés ci-dessus a pour conséquence la suspension sans préavis de toutes prestations ou livraisons ultérieures.

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ; celle-ci doit être faite avant le début de l'action de formation.
- La notification de prise en charge de l'organisme payeur sera remise à Anne O Sens au plus tard le 1er jour de la formation.
- de l'indiquer explicitement sur la convention de formation professionnelle continue ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Si Anne O Sens n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

Pour les stages se déroulant sur 2 années civiles une facture et une attestation intermédiaires sont adressées au client au 31 décembre pour clôture de l'exercice comptable concerné. En cas de non-paiement d'une facture, et après mise en demeure restée sans effet, Anne O Sens se réserve le droit de suspendre toute formation en cours et/ou à venir.

Si le client a son siège social hors de France, le paiement sera exigé à la commande et au plus tard à la signature de la convention de formation professionnelle.

## **8/ Annulation de la formation par l'entreprise / le stagiaire :**

Le client peut annuler sans frais une formation si cette annulation intervient au plus tard 10 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation. En cas de paiement d'avance, Anne O Sens remboursera au client le prix de la formation payé.

Pour toute inscription annulée dans les 8 jours ouvrés, précédents le début du stage, il vous sera facturé 10% du prix total du stage.

Pour toute inscription annulée dans les 5 jours ouvrés précédents le début du stage, il vous sera facturé 50% du prix total du stage.

Annulation ou abandon en cours de stage : Facturation intégrale.

Une annulation n'est effective que lorsqu'elle a été confirmée par courrier.

## **9/ Annulation ou report de formation par Anne O Sens :**

Anne O Sens se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter une formation, sans aucune indemnité versée au client. Toutefois, en cas d'annulation totale et de paiement d'avance par le client, Anne O Sens lui remboursera le prix de la formation payé.

Cette annulation ou ce report doit être clairement notifié au client. En cas de report de la formation, le client pourra maintenir son inscription pour une date ultérieure.

## **10/ Attestation de stage :**

A l'issue de la formation, Anne O Sens adresse au client les attestations de formation nominatives et individuelles.

## **11/ Propriété intellectuelle :**

Le client et Anne O Sens gardent la pleine propriété intellectuelle de leur propre documentation.

L'organisme de formation reste détenteur, sauf clause contraire dans la convention, des droits patrimoniaux de la conception de la formation (documents, réalisation matérielle, etc.).

Le client ne pourra faire aucun usage commercial des produits issus de la conception de la formation sans l'accord écrit de Anne O Sens.

-----